

Rencontre des acteurs du commerce extérieur à Interlaken

Relevons un triple défi!

Les sociétés actives à l'importation et à l'exportation en Suisse sont confrontées à beaucoup de sujets épineux. En 2022, nous nous pencherons sur les relations Suisse-UE, la disruption du fret maritime et le changement climatique lors de conférences et de débats-panel.

Notre forum Swiss Shippers' 2022 se tiendra à Interlaken les 27 et 28 avril 2022. Sous la devise «Facing our triple challenge to 2050» (faisons face à notre triple défi pour 2050) nous examinerons les trois défis majeurs pour notre économie. Chacun de ces thèmes fera l'objet d'une table ronde séparée à laquelle participeront des personnalités de premier plan. Les participant-e-s auront la possibilité de poser leurs questions à l'issue des débats.

1^{er} thème principal «Suisse-UE: vers un État tiers?»

La future collaboration avec l'Union européenne est aussi un sujet brûlant pour la Suisse, suite à la décision du Conseil fédéral de mettre fin à l'accord-cadre institutionnel.

Dans le cadre de la discussion, les voix POUR seront représentées par la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter et le directeur de Swissmem Dr. Stefan Brupbacher, et les arguments CONTRE par le conseiller national Roger Köppel et le directeur adjoint de l'Union suisse des arts et métiers Henrique Schneider.



Roger Köppel



Dr. Stefan Brupbacher



Elisabeth
Schneider-Schneiter



Henrique Schneider

2^e thème principal «Tackling seafreight disruption - solutions for 2022»

Nous souhaitons pointer les problèmes actuels du fret maritime mondial avec l'intervention de conférenciers de renom venus de l'étranger. Seront notamment de la partie le secrétaire général du Global Shippers' Forum, M. James Hookham, le représentant des terminaux, M. Robin Harrison de DP World ainsi qu'un représentant des transitaires, M. Paolo Montrone de Kuehne+Nagel.

Le débat-panel abordant les éventuelles solutions pour 2022 a pour but d'apporter de la lumière dans l'obscurité. Une discussion approfondie se déroulera l'après-midi dans le cadre d'un atelier séparé.



Robin Harrison



Paolo Montrone



James Hookham



Dr. André Kirchhofer



Alain Savary



Prof. Dr. Reto Knutti



Monika Rühl

3^e thème principal «Sortie en 2050 – par quels moyens?»

L'économie est également concernée par le troisième thème abordé. Le changement climatique et ses prévisions de décarbonisation à l'horizon 2050 placeront les sociétés suisses devant un défi

dans les 30 prochaines années, et ce à de multiples égards. Le professeur Reto Knutti de l'EPF de Zurich nous présentera les bases du changement climatique en s'appuyant sur des faits et des données scientifiques.

Puis suivra un groupe d'experts composé de la directrice d'économiesuisse Mme Monika Rühl, du vice-directeur de l'ASTAG M. André Kirchhofer, de Reto Knutti de l'EPFZ, de M. Alain Savary, Projet NetZero2050 ainsi que de Lorenzo Stoll de Swiss WorldCargo.

L'événement se déroulera à l'hôtel Victoria-Jungfrau et pourra à nouveau être organisé sur place, et ce aussi grâce à nos sponsors.

Vous trouverez d'autres thèmes et détails du programme sur la page d'inscription à l'adresse www.swiss-shippers.ch - Manifestations.

Y figure également une liste actualisée des entreprises participantes déjà inscrites.

Notre motion 21.4084 pour la simplification douanière a franchi le premier obstacle important à Berne

Les choses bougent à Berne

La numérisation des procédures douanières suisses ne tient pas encore tout à fait ses promesses. Raison de plus, compte tenu des moyens publics engagés, d'obtenir un ajustement correspondant aux exigences, et, surtout, une simplification pour les entreprises suisses actives dans l'import-export. La motion concernée a passé le cap du Conseil national.

La motion déposée par notre président, le conseiller national Fabio Regazzi, intitulée «La transformation numérique doit conduire à des simplifications, également dans le domaine des douanes» a été adoptée sans opposition par le Conseil national lors de la session de mars 2022. Donc, non seulement le Conseil fédéral y est favorable, mais aussi la première chambre politique à Berne. On est donc en droit d'espérer que le Conseil des États adoptera la motion en tant que second conseil cet été. Cette validation signalera une volonté politique forte en faveur de simplifications d'ampleur pour le projet DaziT et la nouvelle loi sur les douanes qui devront être mises en pratique par l'administration des douanes.

Les simplifications douanières se font attendre pour l'économie

Dans les procédures douanières prévues à ce jour, le nouveau système informatique «Passar» et la nouvelle loi sur les douanes, il ne semble pas y avoir de simplifications significatives pour notre

économie, et ce après quatre ans de travail sur le projet et déjà 275 millions d'investissements aux frais des contribuables. L'économie attend toujours que les débats avec l'administration des douanes concernant les exigences formulées par le passé et les idées émises lors de la consultation sur la nouvelle loi sur les douanes fin 2020 aient lieu. Soit le transfert de la TVA à l'importation vers l'intérieur du pays, la suppression de la déclaration concernant un seul envoi en faveur d'une déclaration groupée périodique pour tous les envois, pas de statut AEO comme condition pour ces simplifications etc.

Il paraît clair que l'introduction de Passar 1.0 sera reportée en 2023. Les signes sont évidents. C'est ainsi que les descriptions des interfaces IT ne sont pas achevées. Elles devraient pourtant être définies puisque cela fait des décennies que le secteur économique doit fournir à la douane des données électroniques pour chaque importation et exportation. Il serait nettement plus simple et moins cher si la douane mettait à disposition un système de conversion des données e-dec

vers le nouveau système Passar. Il s'agit de 36,1 M. de déclarations d'importation et 6,9 M. de déclarations d'exportation par an (selon «Faits et chiffres» de l'OFDF 2021). Concerné au premier chef en tant que fédération des importateurs et exportateurs suisses, le SSC posera dans les mois à venir les jalons en faveur du commerce extérieur suisse à Berne. Ceci grâce à nos membres issus de divers secteurs, conscients du caractère crucial du dossier «douane» pour leurs propres entreprises. Vous trouverez la liste des membres sous «Affiliation» de notre site. *Philipp Muster*



Au Palais fédéral (de g. à d.): Philipp Muster et Fabio Regazzi, président du SSC.

Photo: SSC

Assemblée générale 2022 à Interlaken

À l'issue de nos deux journées de forum nous tiendrons cette année également notre assemblée générale à Interlaken. Celle-ci aura lieu le jeudi 28 avril 2022.

Plusieurs variantes sont ouvertes à nos membres en termes d'inscription: s'inscrire soit uniquement pour l'assemblée générale, à 14 heures, avec un déjeuner en amont à partir de 12h30, soit en incluant le programme de la matinée du SSF (2^e jour avec déjeuner). Inscriptions par courriel au moyen du formulaire à info@swiss-shippers.ch

Prochain séminaire de douane le 14 septembre

Réservez dès aujourd'hui le 14 septembre 2022 afin de pouvoir participer à notre séminaire de douane (une journée complète) qui se tiendra au Musée Suisse des Transports à Lucerne.

Les principaux sujets seront le contrôle des exportations et les sanctions appliquées contre la Russie. Monsieur Jürgen Böhler du SECO à Berne nous fournira des informa-

tions importantes à ce sujet. Dans la partie pratique du séminaire, nous présenterons différentes approches de solutions ERP permettant de répondre aux exigences. Le prof. Wolfgang nous éclairera en outre en matière de loi sur les chaînes d'approvisionnement en Allemagne. Il était déjà présent l'année dernière à Lucerne et nous sommes heureux de pouvoir à nouveau accueillir cet expert.